

# GRAND DEBAT NATIONAL – VENDREDI 15 FEVRIER 2019

---

## Thématique 2 : L'organisation de l'état et des services publics

### INTRODUCTION

---

#### *Le Président du Conseil des Sages*

Il fait un retour sur l'article paru dans la presse qui n'a pas donné une image correcte du nombre de participants. En effet, dans le Républicain Lorrain, il était indiqué 36 mais dans les faits, 41 participants étaient présents. L'article était illustré par une photo qui était partielle.

Il rappelle le cadre du grand débat national et des prochaines dates de réunion.

Il remercie Monsieur le Maire pour avoir confié le rôle d'animation des débats au Conseil des Sages, et rappelle le rôle du Conseil des Sages et présente les animateurs. Ensuite il fait une lecture de la Charte, tel que le règlement l'impose. Ensuite, il présente Madame et Monsieur O. ainsi que Monsieur J.

#### *MONSIEUR S.* (ancien sportif de haut niveau)

Il dirige des sociétés, et vient pour ses salariés. Il constate qu'il y a 2 classes: le peuple et les nantis. 925 parlementaires. Les frais d'obsèques 2 350 €, les frais de mandat 5 073 €, les frais de courrier 18 000 €

Il indique que ses salariés font tous les mois une note de frais et que ceux-ci sont remboursés au vu de ces notes de frais.

Indique que les élus perçoivent 15 500 € pour l'informatique. Rendez-vous compte de ce que l'on peut économiser sur ce budget

Ils voyagent gratuitement en avion. Leurs déplacements en train en 1ère classe sont gratuits

Pourquoi le peuple n'aurait pas droit à un billet de train gratuit

Les frais d'hôtel à 200 €, lui descend à l'Ibis à 90€

Où est la gestion et qui sait ce qui paye ça ?

Un député est élu par le peuple, il doit relayer les problèmes du peuple.

Il faudrait pouvoir dégager un député pendant son mandat s'il n'est pas efficace.

Il y a une feuille de route à soumettre au Président.

Les sénateurs et leur taux d'absentéisme 348, 350 millions par an. Le sénat n'a aucun pouvoir décisionnaire. L'affaire BENALLA occupe le Sénat mais il ne sert à rien.

En 1962, le Général De Gaulle souhaitait supprimer le sénat. Pour les obsèques des sénateurs 36 000€.

Les sénateurs s'autogèrent en toute opacité. L'argent des sénateurs devrait servir aux chômeurs. Les retraites des sénateurs sont richement dotées.

Chaque sénateur touche 11350€ net avec tous ses avantages mais on lui calcule son impôt sur 4350€. Taux d'activité des sénateurs est faible.

40 billets d'avion gratuitement, pourquoi ne pas donner un billet au peuple.

Carte illimitée SNCF en 1<sup>ère</sup> classe. Lorsque je me déplace je prends un billet en 2<sup>ème</sup> classe.

23 500 € avec tous ses avantages. Le questeur du sénat dit tant mieux si le budget du Sénat n'est pas détaillé. Le sénat revient trop cher et ne sert à rien.

Palais de l'Elysée revient à 110 millions d'euros par an.

- De 1974 à 1981 à 15 millions
- 2002 à 2007 nous sommes passés à 90 millions.

Qui paye tout cela ? Nous versons une rente aux présidents de la république qui nous coûte 10 millions.

La dette de la France s'élève à 2 200 milliards nous payons 46 milliards d'intérêts.

Ce n'est pas une gestion de bon père de famille. Si je gère comme cela mon entreprise je vais en prison. En 1979 nous avions un déficit de 79 milliards qui est passé à 2 200, nous avons payé 1400 milliards d'intérêts.

Le président fait des constats réels. La dépense sociale 300 milliards par an. Personne ne s'inquiète de savoir où va cet argent.

Les anomalies 20 000 polygames

### **MONSIEUR F.**

Ce débat a le mérite d'exister. Il faut faire des propositions, si j'avais des solutions je serai à Paris et je m'exprimerai.

Le désert médical nous touche, car même sur Florange 3 médecins vont partir à la retraite. Donc où aller ? Des maisons médicales, c'est un projet.

Lorsqu'on s'adresse aux administrations, le contact n'est plus humain, on a jamais le même interlocuteur.

Je suis tuteur d'un majeur protégé, on me demande toujours les mêmes informations pourquoi ne pouvons-nous pas croiser toutes les données ?

Nous avons supprimé la carte d'identité à Florange. Est-ce que ce coûtait vraiment si cher Idem pour les cartes grises, cela est devenu un casse-tête infernal.

Il faut réduire les fonctionnaires mais pas ceux de proximité.

L'hôpital d'Hayange a été fermé, il faudrait revenir sur ce service de proximité.

Dans les documents administratifs, il y a quand même un vocabulaire employé qui pourrait être simplifié, il faudrait l'adapter !

### **MONSIEUR LE M.**

J'apporte une réponse à la suppression des cartes d'identité à Florange, car les cartes d'identité biométriques nécessitent une technologie et une formation adaptées. C'est pour cela que certaines communes ont été sélectionnées par l'état.

Le croisement des informations est délicat, car il y a la CNIL qui interdit ce croisement. Idem pour la vidéo-protection. C'est pourquoi les données sensibles ne sont pas accessibles d'une administration à une autre, même si l'on constate une meilleure fluidité.

### *MADAME Ma.*

En ce qui concerne l'hôpital d'Hayange, c'est l'ancien Maire qui avait fait déménager les services à Mont Saint Martin

### *MADAME D.*

Je prends la parole en tant que citoyenne, car je suis également élue communale, et je suis en colère contre l'Etat, car il y a une réelle pénurie dans le personnel hospitalier, car les quotas sont passés de 120 places à 90 places, alors que la génération du baby-boom vont partir en retraite et il n'y aura pas de personnel de remplacement, on le voit déjà aujourd'hui, car lorsque l'on recrute on ne trouve pas de candidats.

Je souhaiterais très concrètement demander quelles mesures vont être prises pour l'avenir de cette profession eu égard aux départs massifs que l'on va rencontrer dans ce secteur.

### *MONSIEUR T.*

Je veux rebondir sur ce que vient de dire Mme D., car elle a bien illustré la partie essentiel de ce grand débat, car il s'agit de préserver les services publics de proximité, car c'est un élément d'inégalité supplémentaire.

C'est le même sujet concernant la fracture numérique, car un certain nombre de personnes ont des difficultés à se servir de ce type d'outil.

Il faut sanctuariser les services publics essentiels, à savoir, la santé, l'éducation nationale, la police. On attend également de sortir de l'immédiat, et d'avoir une vision à long voire à moyen terme. Ne refaisons pas avec les infirmières ce qui a été fait avec les médecins.

Par rapport au sujet de ce soir, ce n'est pas seulement l'organisation, mais également l'expérimentation. Un exemple s'impose, celui de l'éco taxe qui aurait à l'Etat une source de recette au travers des transports de camions qui traverse le pays, qui a été voté au Grenelle de l'Environnement à la quasi-unanimité. Il y a eu des dégâts sociaux pour les gens embauchés. Pourquoi ne pas transférer aux Régions ce type de dossier afin qu'elles puissent gérer sur le plan local et ce dispositif serait d'autant plus logique que les Allemands l'ont mis en place.

La loi NOTRe n'a pas fait faire d'économie sur la réorganisation du territoire Français, car elle rajoute encore au millefeuille existant d'autres échelons, comme les métropoles. Il y a une nécessité de préserver les communes.

Au niveau de l'Etat, des mesures ont été prises, contrôle des dépenses, y compris les frais des sénateurs qui ont été revus à la baisse. Si on réduit le Sénat, qui joue un rôle modérateur pour le pays. Le Gal de Gaulle avait proposé la fin du Sénat par référendum et les Français ont demandé le maintien. Ce n'est pas en diminuant le nombre de député que l'on va faire de grandes économies, mais il est important que le député soit en contact avec ses électeurs.

Dans la crise d'aujourd'hui, si on n'avait pas les institutions, ce serait la chianlit. Un président de la République clef de voute des institutions, une assemblée générale, qui mériterait aujourd'hui qu'on y mette une dose de proportionnelle afin que le peuple se sente représenté à minima.

Il faudrait renforcer le pouvoir de contrôle de ce parlement, pouvoir d'enquête, de dépenses publics. En ce qui concerne le RIC, la France n'est pas la Suisse, nous n'avons pas la même histoire, le référendum équivaut au plébiscite et souvent les gens ne répondent pas à la question posée.

### **MONSIEUR X.**

J'étais enseignant et pendant plus de vingt ans d'activité, j'ai connu plus de 20 réformes car les gouvernements ne nous laissaient pas le temps de les mettre en œuvre et de voir le résultat de ces réformes.

### **MONSIEUR H.**

Les contributions des uns et des autres sont intéressantes. Le document de travail nous a donné un certain cadre, pour nous permettre de faire émerger des idées, à laquelle vous avez contribué, mais vous étiez concentrés sur les parlementaires, mais sur les 5 millions 480 000 agents de la fonction publique, on demande quel service public ont doit réduire, la police, la santé, l'école, il y a aussi la réalité sur le terrain, la police par exemple, il y a des solutions comme les voisins vigilants.

Ok on a bien compris que le Sénat ne servait à rien, mais il est toujours bon d'avoir des contres pouvoirs, car si vous aviez des députés qui votaient comme un seul homme les textes proposés par l'Etat nous serions dans un système totalitaire.

C'est vrai qu'avec l'application du 49.3 on a l'impression que le président peut faire ce qu'il veut, et que les ordonnances Macron lui donne des pouvoirs sans débat, mais il est certain qu'il faudrait moderniser tout cela.

Il est certain que l'administration s'éloigne de plus en plus du citoyen. Que les nouvelles technologies créées une fracture dans notre pays. Il faudrait avoir un service de proximité pour accompagner les gens qui n'accèdent pas aux numériques.

Il faudrait que l'Enseignement National se mette aussi au niveau de l'informatique afin de pouvoir éduquer les jeunes.

Lorsque l'on me dit, il faut augmenter les salaires, baisser les charges, et les impôts il faut être réaliste et se rendre compte que les services publics ont un coût et que l'on a besoin de milliards et s'acharner sur les sénateurs et les députés ne feront pas augmenter les caisses de l'Etat.

Si vous étiez parlementaire, vous aimeriez être rétribué pour ce que vous faites et les indemnités ont été votées d'une façon démocratique. Il faut un accompagnement des citoyens, une forme d'éducation à la vie politique pour qu'ils comprennent le fonctionnement de l'Etat.

On a un problème d'échelle dans ce pays, car le citoyen est de plus en plus éloigné des centres de pouvoir. Bien qu'il est nécessaire également de mutualiser des compétences pour

être plus efficace et pouvoir faire des investissements qu'une commune seule ne pourrait pas faire.

Monsieur le Maire prend la parole pour exprimer son ressenti sur l'organisation des services de l'Etat, car en ce qui concerne les services de proximité, que Florange qui était un village avait son propre tribunal, commissariat et aujourd'hui on parle du commissariat de Thionville. Il y a une vraie question qui se pose au niveau de la représentation des services publics.

Lorsque l'on regarde les chiffres, dans la réalité du terrain on voit que le nombre de fonctionnaire augmente et je m'interroge sur les redécoupages qui étaient logiques, communes, intercommunalités, département et région.

Le législateur a voulu harmoniser et donner des compétences aux EPCI, mais toute l'évolution des années 90 n'a été que création d'échelon supplémentaire avec de nouvelles compétences et je suis sceptique car cela augmente les coûts, des coûts incompressible, au détriment des services publics régaliens, la police, les écoles, la santé et ce service public de proximité disparaît, et le citoyen ne sait plus où il en est.

Le Président du Conseil des Sages remercie l'assistance d'avoir participé à ce débat et indique que les débats ont été retranscrits et qu'ils seront transmis.